

	PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES DANS LE CADRE DE LA COVID 19 SAISON 2020-2021
ACTIVITE	GUITARE
Type de pratique	Individuelle collective
<u>Référent COVID</u>	Le professeur est le référent COVID pour son activité. Il est responsable de la bonne application des mesures sanitaires prises par l'ARBR, pour lui-même et ses élèves.
<u>Protocole Elève</u> - Masque - Gel hydro-alcoolique (gel HA) - Guitare et instruments personnels - Partitions dans des pochettes plastiques ou livret personnel	Le port du masque est obligatoire pendant les temps d'attente et de déplacement et pendant le cours pour tous les élèves quel que soit leur âge. L'élève : <ul style="list-style-type: none"> - Attend dans le hall de la ferme Poisson ou sur le palier du deuxième étage que le professeur vienne le chercher ou l'appelle pour le cours. - Attend pour se déplacer que l'élève précédent ait quitté complètement le bâtiment pour éviter les croisements dans l'escalier. - Laisse ses effets personnels sur les porte-manteaux à l'extérieur de la salle. Le hall est organisé pour respecter la distanciation physique. Si l'élève enfant profite du temps d'attente pour faire ses devoirs dans le hall, il doit impérativement se laver les mains dès son arrivée dans les toilettes du rez-de-chaussée ou utiliser du gel HA. AVANT le début du cours : L'élève se lave les mains au savon ou au gel HA dès l'entrée dans la salle. APRES la fin du cours : l'élève se lave à nouveau les mains ou le professeur lui redonne du gel HA avant de quitter la salle. Les partitions sont protégées dans des pochettes plastique pouvant être régulièrement nettoyées à l'alcool à 70° ou autre produit virucide.
<u>Protocole Professeur</u> - Masque - Gel HA - Guitare et instruments personnels - Fiche de présence ARBR - Registre Mairie si présent	Le port du masque est obligatoire à tout moment pour le professeur. Un panneau (pare postillon) transparent est à sa disposition. Le professeur : <ul style="list-style-type: none"> - Se désinfecte ou lave les mains au début et à la fin de chaque cours et avant d'accorder la guitare de l'élève, de manipuler le pupitre et régler les amplis. - Appelle ou va chercher l'élève suivant dans le hall en évitant le croisement avec l'élève sortant dans les escaliers. - Ouvre et ferme les portes de la salle. - S'assure du lavage des mains par les élèves ; il délivre lui-même le gel HA dans la main des enfants. - Renseigne cours par cours le Registre d'occupation des salles (si présent) et la fiche de présence des élèves. - Aère régulièrement la salle.
<u>Protocole Matériel</u> - Désinfectant virucide - Papier essuie-tout ou tissu adapté à l'instrument - Panneau transparent (Pare postillon)	Le professeur assure le bon rangement de la salle afin de limiter les contacts avec les objets stockés. Pendant le cours, seul le professeur peut manipuler les matériels électroniques (amplis...) qu'il désinfecte avec un produit virucide (à base d'alcool à 70° ou eau oxygénée) au début et à la fin de la session de cours. Les pupitres et le panneau transparent sont nettoyés au début et à la fin de la session de cours. Le prêt de guitare doit être <u>exceptionnel</u> . Tout matériel doit être désinfecté selon les bonnes pratiques avant d'être prêté à un élève, et après restitution. Les partitions sont protégées dans des pochettes plastique devant être régulièrement nettoyées à l'alcool à 70° ou autre produit virucide.
<u>Protocole locaux</u>	Salles municipales Bambou et Erable : entretien par la Ville d'Orvault.
<u>Document de référence</u>	Guide des bonnes pratiques COVID-19 - le 14/07/20 « Guitares-Amplis-Accessoires » CSFI - Chambre Syndicale de la Facture Instrumentale. Joint en annexe.
Date et Version du document	V2 – 08 Mars 2021
Signatures	L'ARBR le Professeur